

**Sujet :** [INTERNET] Projet carrière à Pouligny st pierre

**De :** "> elisabeth.calas@neuf.fr (par Internet)" <elisabeth.calas@neuf.fr>

**Date :** 19/10/2017 23:03

**Pour :** ddcsp-ep-carriere-poulnystpierre@indre.gouv.fr

**Enquête publique ouverte suite à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire situé sur la commune de Pouligny st pierre, près du hameau de la Boudinière**

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ci-joint la lettre de l'association ADESA

pour une demande de non autorisation d'effectuer ce projet,

Cordialement.

Adesa

— Pièces jointes : —

lettre carriere ADESA -2-.pdf

377 Ko





**Enquête publique ouverte suite à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire situé sur la commune de Poulligny st pierre, près du hameau de la Boudinière**

A Sauzelles, le 18/10/2017,

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

L'association ADESA et après lecture du dossier, soulève plusieurs points qui semblent incontournables dans ce projet :

**1 - Le site d'exploitation de carrière est situé dans le parc naturel régional de la Brenne, dont les trois axes de la charte du parc ne sont pas respectés dans ce projet.**

**« AXE 1 : Un territoire qui construit son avenir sur la richesse de ses patrimoines et leur transmission aux générations futures.**

**1.1. Poursuivre et amplifier la préservation d'une nature exceptionnelle liée aux activités humaines.**

**1.2. Agir pour la qualité des ressources naturelles**

**1.2.1. Préserver et restaurer la qualité de l'eau et des zones humides**

**1.2.2. Veiller à l'exploitation durable des ressources**

**1.3. Renforcer la préservation et la valorisation des paysages et de l'héritage culturel et bâti, imaginer leur avenir**

**1.4. Maintenir les équilibres d'aménagement et d'occupation de l'espace**

**1.4.1. S'engager dans une démarche d'urbanisme rural durable**

**1.4.2. Agir pour une architecture contemporaine de qualité environnementale et paysagère**

**1.4.3. Préserver et restaurer les continuités écologiques**

**1.4.4. Veiller à la cohérence environnementale et paysagère des aménagements**

**1.5. Faire progresser la connaissance et la mettre au service de la dynamique du territoire, agir pour la sensibilisation aux patrimoines ».**

**« AXE 2 : Un territoire qui affronte les nouveaux défis et agit pour le développement économique local, en s'engageant dans la performance environnementale.**

**2.1. Accompagner les filières locales dans une démarche de développement durable, de valorisation de leur production et de recherche de qualité.**

**2.2. Conforter l'offre et miser sur un tourisme durable porteur de développement local dans une démarche permanente de qualité**

- 2.2.1. *Faire du Parc une destination d'excellence pour le tourisme de nature*
- 2.2.3. *Garantir en permanence, en tous lieux et pour tous publics la qualité des prestations d'accueil*
- 2.2.4. *Organiser et valoriser, par des circulations douces, la découverte des patrimoines du Parc*
- 2.2.5. *Promouvoir et mettre en marché la destination touristique « Parc naturel régional de la Brenne » en prenant en compte les attentes du public*
- 2.3. *Participer à la lutte contre le changement climatique et anticiper ses conséquences pour le territoire*
- 2.4. *Soutenir la prise en compte du développement durable par les entreprises, les collectivités et les habitants dans leur quotidien*
  - 2.4.1. *Accompagner les habitants et visiteurs du territoire vers des pratiques écocitoyennes*
  - 2.4.2. *Réduire l'empreinte écologique des entreprises, associations et collectivités».*

**« AXE 3 : Un territoire attractif, mobilisé, qui anticipe les mutations économiques et sociales, porteur de nouvelles solidarités.**

- 3.1. *Soutenir les initiatives locales, inventer de nouveaux modes d'activité en milieu rural et agir pour la création d'emplois*
  - 3.1.1. *Maintenir et dynamiser le tissu économique, assurer le renouvellement des générations, renforcer les liens entre les acteurs*
  - 3.1.2. *Favoriser les initiatives innovantes et solidaires*
  - 3.1.3. *Utiliser les valeurs « Parc » pour valoriser les produits, accueils et savoir-faire locaux*
  - 3.1.4. *Améliorer l'adéquation emplois/activités/formation et promouvoir l'insertion par l'économie*
- 3.4. *Partager le projet de territoire, inciter à agir et s'impliquer*
  - 3.4.1. *Renforcer la communication du Parc en direction des habitants*
  - 3.4.2. *Développer le fonctionnement participatif, impliquer les différents publics*
- 3.5. *Renforcer la cohérence territoriale et s'ouvrir vers l'extérieur*
  - 3.5.1. *Construire et mettre en œuvre le projet de territoire avec les intercommunalités*

**2 - Les instances du parc n'ont pas été informées du projet.**

Pas de consultation officielle au niveau des différentes communes, lors de réunions de la communauté de commune dans la partie économique...Ce projet n'a pas été évoqué en réunion plénière.

**3 - Incohérence du projet à proximité d'une zone Natura 2000, de la vallée du Suin, de nombreux chemins de randonnées où la biodiversité de la faune et de la flore sont respectées.**

**4 - La non prise en compte des risques sanitaires pour le captage de l'eau potable, site proche de Fontgombault.**

**5 - Les nuisances importantes pour les habitants du hameau de la Boudinière, dont l'habitation la plus proche est à 200 mètres !**

**Chaque phase d'exploitation de la carrière est productrice de poussières, de pollution de l'air et de nuisances sonores, sans compter le nombre de camions circulant par jour, une cinquantaine qui évidemment rejettent du CO2...**

La solution évoquée contre les poussières est un arrosage automatisé de 1m3 par jour. C'est ridicule au vu d'une carrière de 17000m2. Même si le débit à prévoir est beaucoup plus important, les mesures ne sont pas prises... Une enquête devrait être faite à ce niveau de pollution et aux risques de santé pour la population.

**6 - Le hameau de la Boudinière compte un écogite, (trois seulement en région centre). Celui-ci a bénéficié d'une aide technique et financière du parc de la Brenne, du département, de la Région et de l'Etat. Les objectifs de cet écogite est justement de réduire l'impact de l'homme sur la nature, de préserver les ressources naturelles, de valoriser les richesses et le patrimoine de notre territoire et aussi de limiter les pollutions.**

**7 - Le tourisme sera impacté car les gens qui viennent en Brenne veulent la tranquillité et la nature. Ils se mettent au vert pour observer la faune, la flore et le paysage de la campagne. Ce projet va à l'encontre de l'attente du tourisme dans le parc de la Brenne.**

**Le hameau de la Boudinière compte de nombreuses habitations restaurées pour préserver le patrimoine local. Dans ce projet, on ne tient pas compte de l'histoire des hommes et de leur habitat.**

Au vu de ces différents éléments évoqués plus haut et en l'état actuel du projet, l'association ADESA et ses membres demandent à l'autorité administrative de ne pas autoriser ce projet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire-enquêteur, en l'expression notre respectueuse considération.

**Le président et les membres de l'association ADESA**  
Eric Bourgeon

A D E S A

- Protéger l'environnement et le patrimoine de la commune de Sauzelles et des communes environnantes,
- Favoriser le dialogue et les échanges d'informations sur les nuisances environnementales, leurs conséquences sur écosystème, la santé des hommes et des animaux, sensibiliser l'opinion publique à ces problèmes,
- Défendre l'identité culturelle des paysages, leur équilibre, leur salubrité ainsi que leurs intérêts économiques et sociaux,
- Lutter contre toutes atteintes qui pourraient être portées à l'environnement, aux hommes, à la faune et la flore et notamment chaque fois qu'elles seront susceptibles de toucher aux caractères naturels des espaces et des paysages, aux équilibres biologiques et à la santé en général,
- Prémunir contre la dégradation des ressources naturelles,
- Proposer toutes mesures destinées à assurer la revalorisation de l'espace en respectant les critères précédents,
- Former ses membres à la connaissance de l'écosystème local,
- Et, de façon générale, entreprendre toutes démarches ou actions pour concourir au but ci-dessus.

